



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 24989

Texte de la question

M. Marc Dolez demande à M. le secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative de lui indiquer les objectifs en nombre de médailles qu'il lui paraît raisonnable d'assigner à la délégation française qui participera aux prochains jeux olympiques de Pékin.

Texte de la réponse

La délégation française - qui comptait 322 athlètes représentant 22 des 28 sports olympiques - a pleinement atteint l'objectif des 40 médailles que le secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative lui avait assigné, soit 7 de plus qu'à Athènes, et le meilleur total de la France depuis 1920. Si le nombre de médailles d'or (7 contre 11 à Athènes) et la modeste contribution des femmes (7 des 40 médailles seulement) constituent des motifs de relative déception, le résultat d'ensemble reste très satisfaisant, pour au moins deux raisons. En premier lieu, il est d'autant plus remarquable qu'il a été obtenu dans un contexte de concurrence internationale exacerbée (87 pays ont obtenu au moins une médaille, 78 d'entre eux ayant conquis au moins un titre olympique) et de la performance exceptionnelle de l'équipe de Chine (100 médailles au total, dont 51 en or). En second lieu, avec 16 sports différents médaillés, la France se situe au 4e rang des nations (à égalité avec la Russie) pour la diversité des sports récompensés par un podium, derrière la Chine (20 sports médaillés), les États-Unis (19) et l'Allemagne (18). Cette statistique conforte le modèle français de soutien équilibré apporté par le ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative aux différentes fédérations olympiques (plutôt qu'une concentration sur quelques-unes) et constitue un puissant encouragement dans la perspective des jeux Olympiques à Londres en 2012.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24989

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2008, page 4855

Réponse publiée le : 14 octobre 2008, page 8862